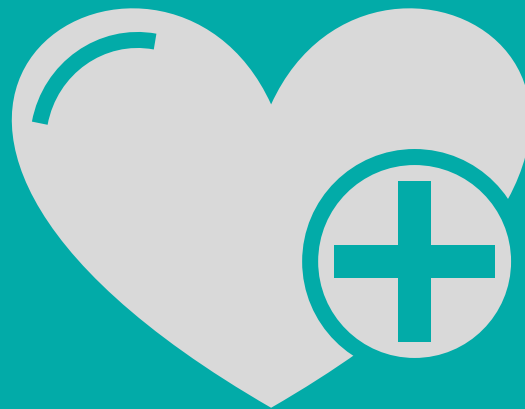


# DIM ITAC Appel à Projets de Investissements

---

ITAC-I



Modèle de Proposition  
Janvier, 2023



## Dossier de Demande de Subvention à Projets de Investissements

### Objective

Le DIM ITAC est un réseau ouvert à toute entité de recherche francilienne que sa structure de tutelle soit ou non partenaire du DIM. Le seul prérequis est l'éligibilité de la demande au regard de l'appel à projets en cours.

Le caractère différenciant du DIM ITAC repose sur son approche globale de l'équilibre (ou déséquilibre) immunitaire associé à la survenue de cancer chez les patients atteints de maladie auto-immune (MAI) ou à la survenue de MAI chez des patients atteints de cancer.

L'objectif est de favoriser les interactions entre les équipes qui travaillent sur ces différents sujets et entre les sciences fondamentales et la recherche clinique, dans l'objectif de développer des innovations « de la paillasse au lit du malade » et inversement.

Le principal objectif du DIM ITAC est donc de soutenir et fédérer un réseau d'experts franciliens pour répondre aux questions communes posées par l'avènement de l'utilisation des immunothérapies anticancéreuses, des immunothérapies anti-inflammatoires et par la nécessité de comprendre des MAI encore insuffisamment explorées.

### Information de contact

Pour plus d'informations sur cette annonce de programme, envoyez une correspondance par e-mail à [Ignacio.Baselga-Carretero@gustaveroussy.fr](mailto:Ignacio.Baselga-Carretero@gustaveroussy.fr).



## Informations sur la subvention

*Cet appel à projets permettra de financer pour chaque projet retenu :*

Chaque projet soumis au DIM ITAC devra être associé à au moins l'un des axes thématiques décrit ci-dessous. Tous les champs de recherche peuvent être considérés (sciences biologiques, recherche appliquée, sciences sociales, modélisation...).

- **Axe 1 : Mécanismes immunologiques** → Ce premier axe, vise à explorer les processus immunologiques communs ou opposés mis en jeu d'une part dans la cancérogénèse et les réponses aux immunothérapies anti-cancéreuses et d'autre part dans les maladies auto immunes/inflammatoires à risque accru de cancer.
- **Axe 2 : Innovations diagnostiques et thérapeutiques** → De nouveaux outils de modélisation du cancer, comme par exemple les organoïdes ou sphéroïdes de tumeur ou d'organes cibles de MAI qui sont actuellement développés par les partenaires du réseau comme moyen extrêmement puissant pour récapituler de manière fidèle les caractéristiques des patients (modélisation *ex vivo*). Ces techniques innovantes de culture cellulaire seront utilisées pour concevoir et tester à large échelle de nouvelles Immunothérapies anticancéreuses ou anti-inflammatoires.
- **Axe 3 : Essais cliniques et nouvelles prises en charge patient** → La mise en place d'essais thérapeutiques évaluant de nouvelles immunothérapies plus ciblées sur les cancers ou en association avec des anti-cytokines inflammatoires (TNF, IL6, IL-4, IL-13) permettra le développement de nouveaux traitements anticancéreux ou à visée immunologique ayant un rapport bénéfice/risque optimisé.

La sélection sera faite sur la qualité scientifique des projets associés à la demande, la plus-value scientifique de l'investissement proposé, sa cohérence avec les axes du DIM ITAC, son caractère structurant pour la communauté scientifique et sa valorisation par des applications concrètes (valorisation possible à court terme, création de startup...).

*Modalités de l'appel à projets du DIM ITAC :*

- ✓ Aucune présélection ne sera demandée à l'organisme de rattachement.
- ✓ Tous les projets éligibles seront évalués par des experts situés hors Île-de-France ;
- ✓ Ces projets seront examinés par le Comité Scientifique Elargi (CSE) du DIM, et le classement sera soumis au vote du Conseil d'Administration (CA) du DIM ; les demandes de financement pour les projets sélectionnés par le DIM seront soumises au vote des élus de la Région.

*Comment les fonds seront-ils attribués ?*

- ✓ Financier tout projet d'équipement dont le montant est compris entre 50k€ à 1M€.
- ✓ Ils seront financés par la Région Île-de-France avec un taux d'intervention maximum de 66%. Un co-financement de 34% devra donc être justifié dans la demande.
- ✓ Le nombre de projets sélectionnés variera en fonction des montants souhaités et la capacité avérée des porteurs de projets d'apporter les co-financements.

*Rappel des critères d'éligibilité*

### 1. Critères d'éligibilité du projet

- ✓ Le laboratoire d'accueil doit être localisés en la Région Île-de-France.
- ✓ Chaque projet devra s'inscrire dans au moins un des 3 axes thématiques du DIM ITAC décrit ci-dessus.

### 2. Pour l'investissement

- ✓ Le budget total d'un projet éligible est de 50K€ à 1M€. Le financement alloué par la Région Ile de France sera au maximum égal à 66% du budget total.



- ✓ Les équipements ayant fait l'objet d'une demande / d'un financement dans le cadre d'un autre appel d'offre régional, d'un programme Génopole ou d'une autre agence de financement, d'un pôle de compétitivité, ne sont pas éligibles à cet appel à projets.
- ✓ Les demandes doivent être faites par des équipes ou des institutions de recherche relevant du secteur public et parapublic, ou privé à but non lucratif.
- ✓ Les dépenses concernant les équipements subventionnés devront être engagées avant le 30 octobre 2023.

### 3. La demande doit être exacte et complète

- ✓ Tous les éléments requis de la demande doivent être remplis et ne peuvent contenir d'informations fausses ou inexactes.

### 4. Le demandeur doit être "en règle"

Les demandeurs doivent certifier qu'ils sont en règle, comme suit :

- ✓ Le directeur général, le directeur financier et le chercheur principal du demandeur ne doivent pas avoir été condamnés ou faire l'objet d'une enquête pour des crimes impliquant une fraude ou un détournement ;
- ✓ Le demandeur doit disposer de systèmes comptables capables de suivre les fonds du DIM ITAC ; et
- ✓ Le chercheur principal ou le personnel clé nommé dans la demande ne doit pas faire l'objet d'une enquête pour inconduite en matière de recherche par l'institution du demandeur ou une agence de financement et ne doit pas être actuellement radié par le Office Français de l'Intégrité Scientifique (Ofis).

*Engagements pris par tous les partenaires du projet si un financement est alloué :*

- ✓ Envoyer un rapport annuel d'activité et un rapport final au terme du projet.
- ✓ Faire clairement apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication, les produits et affichages liés au financement (mention "action financée par la Région Ile-de-France" et apposition obligatoire du logotype de la Région).
- ✓ Participer à tous les événements auxquels la Région et/ou le DIM ITAC les invitent.
- ✓ Participer en tant que conférencier à une conférence scientifique ET éventuellement à une conférence grand public organisées par le DIM ITAC.
- ✓ L'observation de ces obligations sera prise en considération dans l'éligibilité des dossiers à l'occasion d'une prochaine demande.

*Qui peut être le coordinateur / trice ? Pour être éligible, le coordinateur / trice doit satisfaire aux exigences suivantes :*

- ✓ être employé par l'organisme demandeur ou être responsable de la conduite du projet proposé devant l'organisme demandeur en vertu d'un contrat officiel.
- ✓ est autorisé par l'organisme demandeur à mener la recherche et à assumer les responsabilités du coordinateur / trice.
- ✓ n'a pas actuellement une autre demande en attente d'examen ou d'approbation dans le cadre de la présente possibilité de partenariat.
- ✓ n'a pas actuellement une autre demande qui est essentiellement similaire ou qui comporte des activités qui se chevauchent en attente d'examen ou d'approbation dans le cadre d'une possibilité du DIM ITAC.

## Informations sur l'examen des demandes

### Calendrier et échéances

Date limite de dépôt des demandes	15 Mars 2023 à 14h00 (CET)
Révision par le conseil scientifique	Environ 2-3 semaines après la soumission
Début du projet	Doit commencer dans les 45 jours suivant l'approbation du projet

### Quel est le processus d'évaluation d'une demande ?

#### Examen de l'admissibilité

Le Conseil d'Administration (CA) de DIM ITAC évaluera si le projet proposé répond aux exigences d'admissibilité. Si le CA détermine, à sa seule discrétion, qu'une demande ne répond pas aux exigences d'admissibilité du programme, le CA informera le demandeur de sa décision et, si le CA le juge approprié, lui donnera l'occasion d'y remédier. Si le CA le juge inapproprié, ou si le demandeur ne remédie pas à la déficience en temps opportun, le CA mettra fin à toute autre action concernant la demande. Dans le cas où le CA détermine que la demande ne répond pas aux exigences d'admissibilité du programme sur la base d'un critère subjectif, le demandeur peut demander au Conseil d'Administration de DIM ITAC de revoir la décision. Cette demande doit être soumise au DIM ITAC au plus tard 14 jours après la date de la notification du CA que la demande est inéligible. Si le CA confirme la décision, le demandeur en sera informé et aucune autre mesure ne sera prise concernant la demande. Si le CA détermine que la demande satisfait aux exigences d'admissibilité, la demande sera acceptée dans le prochain cycle d'examen disponible. Le CA peut exercer son autorité pour déterminer l'éligibilité à tout moment avant l'exécution d'une subvention.

#### Examen du budget

Le Conseil d'Administration (CA) de DIM ITAC examinera le budget proposé pour évaluer comment les coûts proposés se comparent aux taux établis du marché pour des activités similaires, comment les coûts sont justifiés lorsque les taux du marché ne sont pas établis et pour confirmer que les coûts désignés comme Les Coûts de Projet Admissibles sont conformes aux politiques du DIM ITAC. Lorsqu'un budget proposé diffère considérablement des taux du marché, n'est pas bien justifié ou n'est pas conforme à la politique des coûts de projet admissibles, le CA exigera des ajustements au budget avant de poursuivre l'évaluation de la demande. Les demandeurs seront informés des divergences spécifiques et les demandes ne seront pas transmises pour révision scientifique tant qu'un budget modifié n'aura pas été soumis et approuvé par le CA de DIM ITAC. En outre, les budgets des projets peuvent faire l'objet d'ajustements supplémentaires avant l'attribution d'une bourse sur la base des évaluations du Conseil d'Administration de DIM ITAC.

#### Examen scientifique

Le mérite scientifique de chaque demande sera évalué par le Conseil Scientifique Élargi (CSE), qui est composé de quinze experts. Chaque projet sera analysé en profondeur par 2 rapporteurs internes et par l'ensemble des membres du CSE. Un rapporteur externe pourra être sollicité en cas de nécessité de compétences complémentaire non présente au sein du CSE

L'évaluation sera faite en fonction du mérite scientifique et technique des projets, en appliquant les critères d'évaluation décrits ci-dessous. Le CSE notera chaque demande et fera l'une des recommandations spécifiques : 1) financer le projet sur la base de son mérite exceptionnel ; 2) ne pas financer le projet mais autoriser une nouvelle soumission dans les 2 mois incluant les domaines à améliorer ; ou 3) ne pas financer le projet. Dans le cas où le CSE recommande une modification et une nouvelle soumission, le demandeur peut choisir ou pas de modifier et de soumettre à nouveau la demande pour une réévaluation par le CSE.



## Confidentialité

Les règles de confidentialité et de filtrage des conflits du DIM ITAC s'appliquent à toute personne qui aura accès aux demandes ou qui assistera à toute réunion d'examen au cours de laquelle des informations confidentielles sont discutées, y compris, mais sans s'y limiter, les membres de l'équipe du DIM ITAC, les examinateurs le CS peut prendre en compte des informations provenant d'une bourse DIM ITAC précédemment financée et connexe dans le cadre de son examen.

### *Comment le mérite scientifique d'une demande sera-t-il évalué ?*

Les membres scientifiques du CS évalueront et noteront les demandes sur la base des 5 critères d'évaluation suivants :

#### 1. Le projet est-il basé sur l'un des axes de recherche de DIM ITAC ?

Le projet est-il lié à l'axe 1 : mécanismes immunologiques ? Ou avec l'axe 2 : les innovations thérapeutiques ? Ou avec l'axe 3 : les essais cliniques et nouvelles prises en charge patient ?

#### 2. Le raisonnement est-il solide ?

Le projet proposé repose-t-il sur un raisonnement scientifique et/ou clinique solide ? Le plan du projet est-il soutenu par l'ensemble des données disponibles ? Les données appuient-elles la poursuite du développement du traitement ?

#### 3. Le projet est-il bien planifié et conçu ?

Le projet est-il correctement planifié et conçu pour atteindre l'objectif de l'annonce du programme ? Le plan et le calendrier du projet démontrent-ils une urgence qui correspond à la mission du DIM ITAC ?

#### 4. Le projet est-il réalisable ?

Les objectifs visés sont-ils susceptibles d'être atteints tels que proposés dans le délai proposé ? L'équipe proposée est-elle convenablement qualifiée et dotée en personnel ? L'équipe a-t-elle accès à toutes les ressources nécessaires, aux installations appropriées et à l'expertise pour mener les activités proposées ? L'équipe dispose-t-elle d'un plan d'urgence viable pour gérer les risques et les retards ?



## Composants de la demande et soumission

### Comment faire une demande ?

Les demandes doivent être complétées et envoyées à DIM ITAC via [Ignacio.Baselga-Carretero@GustaveRoussy.fr](mailto:Ignacio.Baselga-Carretero@GustaveRoussy.fr). Les appels à projet sont disponibles dans le site web [www.DIM-ITAC.fr](http://www.DIM-ITAC.fr). Un coordinateur / trice ne peut soumettre qu'une seule demande au cours d'un cycle d'examen donné.

**Les demandes doivent être soumises avant 14h00 (CET) le 15 mars 2023.** Les demandes reçues après la date limite seront reportées au cycle d'examen mensuel suivant.

### Quelles sont les composantes d'une demande ?

La demande du DIM ITAC disponible sur le site web est conçue pour recueillir des informations permettant au personnel du DIM ITAC d'évaluer l'admissibilité, aux examinateurs du conseil scientifique d'évaluer le projet, et au DIM ITAC d'initier rapidement une attribution si le projet est approuvé pour le financement.

Il comprend des sections générales caractérisant l'équipe proposée, le projet proposé et les principales activités prévues ; un formulaire d'admissibilité ; un modèle de proposition ; un plan détaillé de partage et de gestion des données, un budget détaillé par activité et les *biosketches* du personnel.

### Quel est le contenu de la proposition ?

**Résumé du projet :** résumé de haut niveau du projet.

**Proposition de valeur :** Description du besoin non satisfait et de la valeur potentielle du produit pour les patients, les prestataires de soins de santé et les soignants.

**Justification scientifique :** Explication de la manière dont les résultats de recherche publiés et préliminaires soutiennent l'utilisation du produit proposé comme thérapie pour l'indication cible.

**Calendrier de type Gantt :** Calendrier de toutes les activités proposées.

**Plan du projet :** Description de toutes les activités proposées, détaillant comment l'objectif de l'annonce du programme sera atteint.

**Plans d'atténuation des risques et de contingence financière :** Risques potentiels, stratégies d'atténuation, coûts associés, et sources de financement d'urgence non-CIRM.

**Organisation de l'équipe :** Qualifications de l'équipe proposée et plans de collaboration de l'équipe.

**Ressources et environnement du projet :** Les offres institutionnelles qui bénéficieront au projet.

### Références

### Que doit contenir un plan de gestion et de partage des données (PGD) ?

Le partage des données et des connaissances produites par les projets financés par le DIM ITAC est essentiel pour faire avancer le domaine de la médecine régénérative et accélérer les traitements pour les patients. Le DIM ITAC exige de ses boursiers qu'ils élaborent et exécutent un plan de partage et de gestion des données qui comprend la gestion et la préservation des données et la mise à disposition de l'information les données applicables à la disposition de la communauté scientifique au sens large. Le plan de gestion et de partage des données doit être inclus dans la demande et le plan est soumis à l'évaluation du Conseil Scientifique. Le dépôt choisi et le résumé des données partagées doivent être signalés au DIM ITAC pendant et après la période du projet. Afin de promouvoir la génération de connaissances, le DIM ITAC peut partager publiquement l'endroit où les données financées par le DIM ITAC sont déposées.

### Que faut-il savoir avant de préparer le budget ?

Il faut fournir un budget spécifique et bien justifié basé sur les équipements qui expose clairement les coûts totaux, y compris les coûts qui ne sont pas proposés pour être financés par le DIM ITAC. La justification budgétaire correspondante doit fournir suffisamment de détails pour permettre aux professionnels du budget de déterminer la pertinence des coûts par rapport aux activités réalisées.



## Administration de la bourse

### Délivrance de la bourse

Une bourse du DIM ITAC est délivrée par le biais d'une Convention d'Attribution, qui est le contrat officiel qui définit les termes et conditions d'une bourse et documente l'engagement des fonds du DIM ITAC.

### Jalons opérationnels et paiement

Les fonds du DIM ITAC dans le cadre de la bourse seront versés en totalité au candidat retenu.

### Règlements du DIM ITAC

Les subventions accordées dans le cadre de cette annonce de programme seront soumises à tous les règlements applicables du DIM ITAC. Ces règlements peuvent être consultés sur le site web du DIM ITAC à l'adresse <http://www.DIM-ITAC.fr>.

### Changement de statut

Les demandeurs sont tenus d'informer le DIM ITAC de tout changement de statut important pendant que la demande est en cours d'examen, par exemple, le demandeur a commencé l'essai qui fait l'objet de la bourse, le demandeur n'est plus qualifié en tant qu'organisation californienne, etc.





## Instructions

ITAC-I : Opportunité de financement de équipement

**Le réseau DIM ITAC coordonne la sélection de projets scientifiques de la communauté francilienne dans le domaine des immunothérapies (IT) anticancéreuses et la compréhension des maladies auto-immunes/inflammatoires (MAI).**

**Le principal objectif du DIM ITAC est donc de soutenir et fédérer un réseau d'experts franciliens pour répondre aux questions communes posées par l'avènement de l'utilisation des IT anticancéreuses et par la nécessité de comprendre des MAI encore insuffisamment explorées. Il publie un appel à projets pour soutenir le développement d'une recherche impliquant des équipes franciliennes.**

Dans le cadre de ce programme, le DIM ITAC agira non seulement en tant qu'agence de financement, mais consacrera également d'importantes ressources internes et fera appel à son équipe externe d'experts en la matière de classe mondiale pour faire avancer activement le projet. Le résultat d'une demande réussie sera la formation d'un véritable partenariat qui accélérera le programme et lui donnera les meilleures chances de succès.

Veuillez lire attentivement l'annonce du programme (ITAC-I) pour vous assurer que vous comprenez toutes les exigences de cette opportunité avant de remplir la demande. Les bourses du ITAC approuvées dans le cadre de cette opportunité de partenariat sont également soumises aux exigences en matière de propriété intellectuelle et de partage des revenus, ainsi qu'à d'autres règlements.

Pour commencer le processus de demande, vous devez d'abord remplir la section Admissibilité, qui vous permettra de passer en revue chacune des exigences spécifiques et de certifier que vous répondez aux exigences de la demande. Une fois cette section complétée, vous pouvez ensuite remplir les autres parties de la demande.

Seules les demandes complètes et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le ITAC-I PA seront acceptées par le DIM ITAC.

<b>Date limite de soumission des demandes</b>	Les demandes doivent être entièrement soumises avant 14h00 CET le 15 mars 2023 pour être considérer.
<b>Examen des subventions</b>	Environ 2-3 semaines après la soumission.
<b>Examen et approbation</b>	Environ 4-5 semaines après la soumission.
<b>Début de l'attribution</b>	Doit commencer dans les 45 jours suivant l'approbation de l'attribution (c'est-à-dire environ 135 jours après la soumission).



## Éligibilité

### Admissibilité du projet (à l'usage exclusif du DIM ITAC)

Pour être éligible, le projet proposé doit satisfaire aux exigences suivantes :

**Doit être prêt à commencer le travail sur le projet financé dans les 45 jours suivant l'approbation (environ 135 jours après la soumission)**

*REMARQUE : Les demandes soumises avant que toutes les conditions préalables nécessaires aient été remplies peuvent faire l'objet d'un refus d'examen ultérieur par le DIM ITAC.*

- Je certifie que le projet est à un stade de préparation tel que, s'il est approuvé, le travail sur le projet financé commencera dans les 45 jours suivant l'approbation.

### Toutes les études doivent être liées à l'un des axes de recherche de DIM ITAC.

Sélectionnez le(s) axe(s) de recherche de DIM ITAC auquel (auxquels) votre étude sera liée:

- AXE 1 : Mécanismes immunologiques
- AXE 2 : Innovations diagnostiques et thérapeutiques
- AXE 3 : Essais cliniques et nouvelles prises en charge patient

### Admissibilité de l'organisation du demandeur

Pour être éligible, l'organisation candidate doit satisfaire à l'une des exigences suivantes :

- Je certifie que mon organisme est un organisme de la Région Île-de-France et que les fonds du DIM ITAC ne seront utilisés que pour les coûts admissibles du projet.
- Le directeur général, le directeur financier et le chercheur principal de l'organisation candidate n'ont pas été condamnés ou ne font pas l'objet d'une enquête pour des crimes impliquant une fraude ou un détournement de fonds.
- L'organisme demandeur a mis en place des systèmes comptables capables de suivre les fonds du DIM ITAC.

### Admissibilité du coordinateur / trice

Pour être éligible, le chercheur principal doit satisfaire aux deux exigences suivantes :

- Je certifie que je (coordinateur / trice) 1) suis un employé de l'organisme demandeur ou que je suis responsable de la conduite du projet proposé devant l'organisme demandeur en vertu d'un contrat officiel ; 2) est autorisé par l'organisme demandeur à mener la recherche et à assumer les responsabilités du coordinateur / trice ; 3) n'a pas actuellement une autre demande en attente d'examen ou d'approbation dans le cadre de la présente possibilité de partenariat ; et 4) n'a pas



actuellement une autre demande qui est essentiellement similaire ou qui comporte des activités qui se chevauchent en attente d'examen ou d'approbation dans le cadre d'une possibilité du DIM ITAC.

- Je certifie que le coordinateur / trice et le personnel clé nommés dans la demande ne font pas actuellement l'objet d'une enquête pour inconduite en matière de recherche de la part de l'institution candidate ou d'un organisme de financement, et ne sont pas actuellement radiés par le Office Français de l'Intégrité Scientifique (Ofis).

### Complet et précis

*La demande doit être précise et complète*

- Je reconnais que pour pouvoir soumettre la demande, tous les éléments requis doivent être complets et ne peuvent contenir aucune information fausse ou inexacte.



## Personnel

### *Coordinateur / trice et Fonctionnaire Autorisé de l'Organisation*

Veuillez compléter les informations suivantes, en commençant par le coordinateur / trice du programme.

Le coordinateur / trice est la personne, désignée par le titulaire de la subvention, responsable des aspects scientifiques ou techniques du projet ou de l'activité financé par le DIM ITAC et de sa gestion.

<b>Prénom et Nom</b>	
<b>Titre</b>	
<b>Institution</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Email</b>	



## Projet

### Titre Projet

Donnez un bref titre à votre projet. Cette information sera affichée publiquement sur le site Web du DIM ITAC. N'incluez pas l'identité de votre organisation ou toute autre information exclusive.

### Information du Public

Cette section permet de recueillir des informations sur votre projet qui seront utilisées pour le décrire au conseil d'administration du DIM ITAC et au grand public. Sauf indication contraire, **ces informations seront affichées publiquement sur le site Web du DIM ITAC. Il ne faut donc pas inclure l'identité de votre organisme ou toute information exclusive.**

### Objectif du Projet

Précisez l'objectif qui doit être atteint à l'issue de cette proposition.

### Principales activités proposées

Quelles sont les principales activités de haut niveau à réaliser dans le cadre de cette proposition (par exemple, la fabrication d'un produit pour l'essai proposé, l'évaluation de la sécurité clinique du produit thérapeutique, la réalisation d'études de sécurité non cliniques, etc

### Activité 1



## Activité 2

## Activité 3

## Déclaration des Avantages pour la Région Île-de-France

*Décrivez en quelques phrases comment la recherche proposée profitera à la Région Île-de-France et à ses citoyens.*



## Justification du Budget

### Justification Budgétaire du Equipement

*Fournissez une courte préface de justification narrative qui explique à un haut niveau les 2 à 4 principaux facteurs de coût de l'équipement. Quels sont les aspects les plus importants du produit et/ou du protocole à connaître pour comprendre l'impact sur le budget du projet. Si des données de comparaison des coûts sont disponibles, décrivez les caractéristiques uniques de ce projet qui font que son budget diffère de celui d'autres équipement similaires.*

Caractères : 0/2000



## Documents d'Evaluation Scientifique

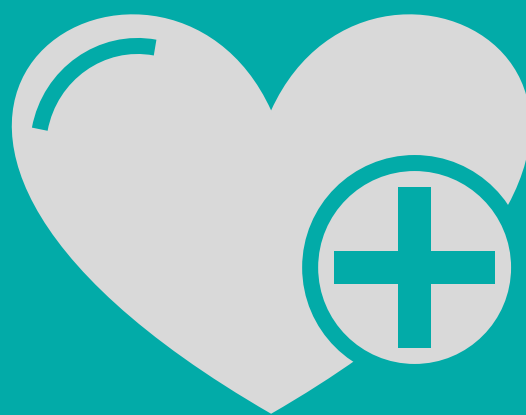
Nom du Document	Annexe	Format Acceptable
Proposition	Annexe 1	DOC, DOCX
Budget	Non inclus	XLS, XLSX



# Proposition

---

## ANNEXE 1





# ITAC-I: Investissement

---

Ce document est le **modèle de proposition** pour les demandeurs du ITAC-I. Veuillez modifier le texte de bas de page avec votre numéro de demande (c'est-à-dire remplacer "XXXXX" par "12345") et sauvegarder votre copie avec un nom de fichier personnalisé (c'est-à-dire ITAC-I-12345 Proposal.docx).

Le modèle comprend des instructions complètes, des exemples de tableaux, des tableaux à remplir par le candidat et des sections ouvertes pour les réponses longues. Les candidats peuvent ajouter des figures et des tableaux à ce document.

*Les candidats ne doivent pas supprimer les instructions. Ne modifiez pas la police (Arial), la taille de la police (10 pt), les marges (1" tout autour) ou les propriétés des tableaux du modèle. Les annexes ne sont pas autorisées.*

**Le contenu qui dépasse les limites de caractères ou de pages du modèle sera supprimé de la demande.**

*Lorsque vous avez terminé la proposition, indiquez le numéro de page de chaque section de la proposition dans la table des matières.*

---

## Informations sur le Projet

---

Numéro de la demande :

Coordinateur/ trice scientifique :

Email :

Tire du projet :

---

## Contactez

Pour toute question concernant le remplissage et la soumission d'une demande, veuillez contacter [ignacio.baselga-carreterol@gustaveroussy.fr](mailto:ignacio.baselga-carreterol@gustaveroussy.fr).



## Table de Matières

## Page

Déclaration de Resoumissions	<enter pg. #>
Justification Scientifique	
Plan du Projet	
Ressources et Environnement du Projet	
Références	



Soumettez-vous à nouveau une proposition substantiellement similaire qui répond aux commentaires des examinateurs sur une demande précédente du DIM ITAC ?

Oui.

Non, il s'agit d'une nouvelle application.

Si vous avez répondu "Oui" et que votre recommandation d'examen préalable était de niveau 2, veuillez fournir un Document de Révision conformément aux instructions que vous avez reçues du DIM ITAC. Veuillez contacter [ignacio.baselga-carretero@gustaveroussy.fr](mailto:ignacio.baselga-carretero@gustaveroussy.fr) si vous n'avez pas ces instructions.

Si "Oui", et que votre recommandation d'examen préalable était de niveau 3, veuillez fournir une déclaration de resoumission ci-dessous.

**La réponse peut comporter jusqu'à 11 000 caractères, espaces compris (environ 2 pages). Tout texte dépassant la limite de caractères sera supprimé.**

Décrivez brièvement le projet pour lequel vous sollicitez un financement, en soulignant ce qui vous semble le plus important pour les examinateurs.

**La réponse peut comporter jusqu'à 3 000 caractères, espaces compris (environ 0,5 page). Tout texte dépassant la limite de caractères sera supprimé.**



## Justification de l'Investissement

Discutez pourquoi il est nécessaire de financer les ressources demandées en relation avec le développement d'un projet de recherche qui s'inscrit dans les axes de recherche de DIM ITAC.

***La longueur de la réponse peut correspondre au reste de cette page et à un maximum de 7 pages supplémentaires. Tout texte dépassant la limite de caractères sera supprimé.***



## Plan du Projet

Décrivez les activités que vous proposez afin d'atteindre l'objectif de l'annonce du programme ITAC-I. Veillez à ce que le plan comprenne l'objectif lui-même : le projet doit être lié à l'un des "axes du ITAC".

Pour chaque activité du projet, procédez comme suit :

- Décrivez l'objectif spécifique de l'activité, en indiquant comment elle soutient le plan global du projet.
- Indiquez les dates prévues pour le lancement et l'achèvement de l'activité proposée. Discutez de toute mesure préventive prévue qui rend ce calendrier robuste et décrivez les stratégies d'atténuation des défaillances du calendrier.
- Décrivez toute dépendance en amont ou en aval par rapport aux autres activités du projet.
- Indiquez si des fonds du DIM ITAC sont demandés pour financer tout ou partie de l'activité.
- Indiquez l'endroit où l'activité aura lieu (par exemple, dans l'organisme demandeur, dans un autre organisme de la Région Île-de-France, dans un ORC hors de la Région, etc.).

***La longueur de la réponse peut correspondre au reste de cette page et à un maximum de 6 pages supplémentaires. Le contenu dépassant la limite de pages ne sera pas pris en compte.***



## Ressources & Environnement

Fournissez une brève description des installations, de l'environnement, des services essentiels et des ressources disponibles pour mener les activités proposées et expliquez comment le projet proposé bénéficiera des caractéristiques uniques de ces ressources. Décrivez comment l'équipement demandé permettra de réaliser les activités décrites ci-dessus.

***La longueur de la réponse peut atteindre 11 000 caractères, espaces compris (environ 2 pages). L'excédent sera éliminé.***



## Références (2 pages maximum)